

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 31 JUILLET 1924

Fédération, N. B. ER, rédacteur

LE CERCLE FRONTENAC

Samedi dernier, le Cercle Dollard des Ormeaux avait l'inappréciable plaisir de recevoir la visite du Cercle Frontenac de la Rivière du Loup. Les artistes et l'orchestre de ce dernier cercle, sur invitation des membres du Cercle Dollard, ont donné une magnifique soirée dramatique et musicale, au profit de la Bibliothèque Paroissiale de notre ville. L'auditoire, plus remarquable par la qualité que par la quantité, sut apprécier par des applaudissements intelligents, les talents artistiques des jeunes amateurs et les qualités littéraires des pièces rendues.

Il serait injuste de passer sous silence le dévouement infatigable du directeur dramatique du Cercle Frontenac, M. D. Plourde, à qui est dû depuis vingt-trois ans une grande part du succès du Cercle. M. Plourde a depuis longtemps compris l'importance de fournir à la jeunesse des amusements sains et honnêtes. Nous pouvons dire, sans crainte de se tromper, qu'il a sacrifié sa vie à cette cause. Aujourd'hui, le Cercle Frontenac de Rivière du Loup, avec son organisation solide et ses membres distingués, est un monument en l'honneur du zèle et fidèle trésorier et directeur dramatique.

Cette rencontre des deux cercles a eu pour avantage de créer une étroite intimité entre gens d'une même race, de provinces différentes. Ces relations intimes entre canadiens français et acadiens sont tout à l'avantage de la cause française dans l'une et l'autre des deux provinces. Puissent ces relations s'étendre davantage et faire du Québec et de l'Acadie un groupe de frères unis. J.-G. B.

HIER et AUJOURD'HUI

Que nous sommes loin du temps où nos bons parents en faisant la prière du soir, s'arrêtaient un instant pour l'examen de conscience; puis, reprenaient en disant: "Me voici, Seigneur, tout couvert de confusion et pénétré de douleur à la vue de mes péchés. Je viens les détester devant vous avec un vrai déplaisir d'avoir offensé un Dieu si bon et si digne d'être aimé..."

Aujourd'hui, à en juger d'après ce que l'on entend — il n'y a plus de péchés!...

Autrefois, quand un jeune homme, quand une jeune fille avaient désobéi ou manqué de respect à leurs parents, ils se croyaient coupables et songeaient à s'en accuser.

Le jeune homme, la jeune fille se disent: "Je paie ma pension... Que les vieux me laissent tranquilles... ils ne sont plus à la page... Quelle impudence!"

Autrefois, sous aucune considération, les parents chrétiens n'auraient laissé leur fille seule avec un ami; ils regardaient cette surveillance comme une obligation grave. Le moindre relâchement sur ce point leur eût paru un manquement sérieux à leur devoir d'état.

Aujourd'hui, la jeune fille peut rester aussi longtemps qu'il lui plaît, en tête-à-tête avec un ami. Les parents se gardent bien de troubler cette bienheureuse intimité. Ils ont bien assez l'expérience de la vie pour comprendre qu'ils jouent là une partie dangereuse; mais ils se disent que l'on ne peut faire autrement, si l'on veut marier sa fille. Et leur conscience en reste aussi tranquille que celle de l'enfant qui vient de naître!... Quelle imprudence!

Autrefois, se servir à même le magasin ou la manufacture où l'on travaille... perdre son temps pendant les heures de labeur, était regardé comme un vol.

Aujourd'hui, on se dit: La Compagnie, la Société, le patron sont riches. D'ailleurs, je ne suis pas payé pour la valeur de mon travail... La Compagnie m'en vole assez!... Et l'on n'y pense plus... Quel étonnement de sens de la justice!

Autrefois, les jeunes filles se croyaient obligées à être modestes. Elles pensaient que la présence de la femme devrait apporter partout où elle se trouve, un parfum de respect, de pureté. Les vêtements devaient être aussi chastes que les coeurs. La plus petite liberté dans la tenue était regardée comme une indécence particulièrement grave.

Aujourd'hui, il n'y a plus dans le vêtement, l'ombre d'une différence entre la femme de moeurs légères, qui s'habille de façon à surexciter les mauvais instincts de l'homme, et la jeune fille de bonne famille et même celle qui s'approche souvent de la table sainte. Et, s'il se trouve des prêtres au coeur apostolique pour se révolter devant cet étalage de la chair, pour crier leur indignation devant le spectacle de ces vaines chrétiennes, vêtues comme des prostituées... les douces et pures vierges répondent: que c'est la mode; et elles continuent à mener, en bienheureuse paix, cette conduite dangereuse pour leur âme et pour celle d'autrui!

Autrefois, les danses corps à corps étaient regardées comme indécentes, et les mamans qui les auraient nuisées à leurs filles auraient craint de se voir refuser l'absolution.

Aujourd'hui, les mamans se font un devoir d'after jeter elles-mêmes leurs innocentes jeunes filles dans les bras du premier venu!... Quelle absence de sens chrétien!

Autrefois, les parents surveillaient attentivement les lectures et les amusements de leurs enfants. Ils croyaient de leurs enfants. Ils croyaient de leur devoir de ne pas les laisser venir en contact avec la vie du monde, avec ses intrigues et ses scandales, avant que leur intelligence ne fût parfaitement développée, leur conscience complètement formée et leur volonté suffisamment armée.

Aujourd'hui, comme s'ils étaient immunisés contre le mal, les enfants peuvent assister à volonté aux séances les plus scabreuses de cinémas, lire à la maison, dans de grands journaux, les récits de tous les scandales, regarder les gravures les plus licencieuses des magasins à la mode... Et leurs bons parents se sentent parfaitement en règle avec le bon Dieu et les hommes!... Quelle aberration!

Autrefois, les mamans faisaient prier leurs enfants, elles avaient à coeur de leur apprendre elles-mêmes leurs petites prières. Elles éprouvaient un vrai plaisir à leur faire réciter l'Ave Maria.

Aujourd'hui, les mamans regardent cela comme une corvée et ne s'en soucient plus. Elles ont bien plus de plaisir à entendre leurs enfants réciter de très banales petites poésies que de les entendre prier le "Notre Père" ou le "Je vous salue, Marie"... Quelle coupable négligence!

Non, véritablement, il semblerait qu'il n'y a plus de péché, ou que, s'il y a encore des péchés, la conscience ne sait plus les enregistrer.

D'après le PATRIOTE LORRAIN.

COMMENTAIRES POLITIQUES

La dernière session — Les caractéristiques essentielles — Abaissement du tarif — Réduction des impôts — L'idée de l'explication d'état — L'Ouest et l'Est — Les relations entre les deux chambres.

Ottawa, 25. — Le Parlement discute tant de choses qu'il est bien difficile de se rappeler les caractéristiques principales d'une session de près de cinq mois. Essayons de les dégager des cinq mille pages que nos députés ont ajoutées à la collection des débats.

La question fiscale continue de s'imposer. Le parti ministériel lui-même en avait fait le principal article de son programme aux dernières élections, et l'élément progressiste, encore plus avancé, est venu expressément pour le lui rappeler, un cas d'oubli. Il a tenu parole et obtenu des résultats proportionnés à son influence en Chambre. Les modifications proposées l'an dernier par M. Fielding ne lui suffisaient pas; il faussa momentanément compagnie au ministre qui n'évita la défaite que grâce à l'abstention de quelques-uns et à l'adhésion de quelques autres.

Les réductions de cette année ne l'ont pas non plus satisfait complètement. Elles lui ont cependant donné plus d'espoir et il a fait bloc avec le ministre. Le tarif baisse graduellement et rien n'indique qu'il ait atteint le minimum. Les événements décideront. Si l'industrie souffre trop, l'élément ouvrier réagira, de même que cette partie de la classe agricole dont le marché domestique est le plus avantageux. Le principal objet du dégrèvement des droits de douanes est de réduire le coût de la vie. Déjà, cependant, il se trouve même parmi les progressistes, plusieurs députés qui avouent que le tarif n'est pas le principal facteur du coût de revient. Les main-d'oeuvre, le transport, la surcapacitation des entreprises sont aussi des éléments dont il faut tenir compte jusqu'à ce que l'on trouve le moyen de les mieux régler.

Au point de vue politique, la réduction du tarif a cet avantage d'accentuer la ligne de démarcation entre les deux parties, et de faciliter le choix des électeurs. Quel que soit le motif déterminant de leur attitude, préoccupation électorale ou conviction économique, les partis se différencient davantage. Ministériels et progressistes tendent résolument vers le libre échange; les conservateurs continuent de tenir pour la protection raisonnable, suivant leur définition, outrée suivant celle de leurs adversaires. Le dégrèvement des impôts est commencé? Durera-t-il, s'accroîtra-t-il? Cela dépendra des gouvernements, sans doute, mais beaucoup plus de l'état général des affaires. Le budget de cette année paraît raisonnable en regard de celui de l'an dernier, tenant compte naturellement des circonstances. En dépit des dépenses difficiles, certaines dépenses ne peuvent être évitées une année ou l'autre. Le renouvellement des emprunts réduira graduellement le service des intérêts. Les frais d'administrations baisseront peut-être également, si le public n'est pas trop exigeant et si certains députés deviennent plus consciencieux. Tout de même, la dépense ne peut baisser à l'infini, et par ailleurs certains travaux ne peuvent s'imposer.

En principe, tout le monde veut la réduction des impôts. Cela est facile: il suffit de le dire. Le difficile est de se conformer à l'état de choses qui rendrait possible l'application du principe. L'on a exprimé le souhait que tous des corps publics autorisés à prélever des taxes s'entendent pour répartir le fardeau de manière à ce que chacun le sente moins. Le projet peut avoir du bon; mais il faut regarder de trop attendre. La passion du mo-

derne excessif, qui commençait à nous envahir avant la guerre, s'est furieusement développée durant et depuis, et la mentalité actuelle, entretenue et aiguë par l'esprit ou la folie d'imitation si bien cultivée par les promoteurs de tous genres ne cesse de réclamer telle ou telle entreprise dont elle ne réalise la conséquence financière que le jour où il en faut payer le coût. Un remaniement de l'impôt le rendrait peut-être moins sensible, mais ne changerait certainement pas le fond de la situation. Le vin versé, il faut le boire, et Dieu sait si nous en avons versé durant la guerre.

Le meilleur remède est encore la reprise des affaires. Ou l'espèce, le trésor public surtout, qui jusqu'à présent perd plus qu'il ne prévoyait. Il faut espérer que le solde de l'exercice ne l'obligera pas à revenir sur son initiative pour boucler ses comptes.

La propagande en faveur de l'exploitation ou de la réglementation d'état n'est pas tout à fait nouvelle au Canada, mais elle devient article courant en Chambre. Tous les progressistes n'en veulent pas au même degré, mais plusieurs des plus actifs y tiennent énergiquement et ne perdent aucune occasion d'insister. L'exemple du National-Canadian n'est pourtant pas encore très rassurant. Qu'importe: nous aurons l'inspection des banques par l'état, et l'on demande aussi le contrôle de la circulation monétaire par le gouvernement.

Quelques malheurs financiers fournissent aux protagonistes l'occasion de conclure du particulier au général avec une apparence de vérité qui leur donne un certain poids auprès du public. L'Ouest paraît surtout entiché de cette idée. Là l'Est semble devoir être la providence qui doit tout prévenir, ou du moins guérir tous les maux de ses adeptes.

L'Ouest! Il faudrait y vivre pour savoir au juste s'il est réellement aussi aigri à l'égard de l'Est que l'indique le langage de ses représentants. On avait coutume de dire: les "Provinces maritimes bonhonnêtes quand, à chaque session, leurs députés ressassaient leurs sujets ou prétextes de plaintes à l'endroit de Québec et d'Ontario. Et cela ne durait cependant qu'une journée. Tandis que le "bougonnement" de l'Ouest revient presque chaque jour de la session et à propos de tout ou de rien. Quoique le Parlement ou le Gouvernement fasse, l'Ouest officiel est toujours mécontent. Si le projet de loi ou de finance doit s'appliquer plus particulièrement à l'Ouest, c'est parce que le reste du pays en général dont l'Ouest va nécessairement profiter, il est encore exploité. Si l'on construit des quais ou des ports de refuge pour les citoyens du littoral qui en ont besoin l'Ouest se plaint qu'il est ignoré. Si ce sont les grands ports d'expédition qu'on améliore, dans l'intérêt général évidemment, mais dont l'Ouest profite certainement plus que la moitié de la province de Québec et des Provinces Maritimes, l'Ouest crie encore qu'on le sacrifie. On lui assure une dizaine d'embranchement nouveau, et il demande toujours. Ce qu'il veut, du moins d'après ses représentants, c'est le libre-échange, la taxe directe, le chemin de fer de la baie d'Hudson de l'argent à bon marché, du crédit à long terme et l'aveu que sans lui, le Canada cesserait d'exister.

Il est vrai que la plupart des députés qui parlent ainsi ne sont pas de très vieilles souche canadienne, et l'on peut croire que l'on

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5.000.000.00
Capital payé et Réserve \$4.500.000.00

325 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

1. Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c., d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

2. En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3. Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

UN PEU PARTOUT

DANS LA MELEE

"L'Acadien" a fortement piqué le sentiment national de "L'Evangeline", dans son dernier numéro. C'est, croyons-nous, fort à propos. En effet, un journal sérieux ne doit pas déroger à son programme. "L'Evangeline", qui s'attribue la mission de défendre les droits acadiens, pourrait mettre de côté ses longues études sur le mariage, la politique américaine, française et même provinciale. Qu'elle suive l'exemple de "L'Acadien" qui malgré son nom pompeux, se désintéresse complètement des questions françaises en Acadie pour ne prêcher que la bonne politique libérale.

Quand à l'humble "Madawaska" que dans certains centres l'on considère pas comme journal acadien, et à qui certains refusent l'épithète de catholique, l'on se contente de prêcher la tempérance, de dénoncer fortement les danses, et de s'intéresser assez activement aux droits du français non seulement pour le comté de Madawaska, mais pour toute l'Acadie. Pour cette dernière question, notre mot d'ordre est: mieux vaut prévenir les faits que les déplorer.

En terminant, nous conseillons à notre confrère "L'Acadien" de surveiller étroitement sa typographie pour ne pas fournir à la "Vieille maîtresse d'école" de "L'Evangeline", l'ombre d'une arme de défense.

LA PROHIBITION EN ONTARIO

Toronto, 17. — Le Mail and Empire annonce ce matin que la population d'Ontario sera appelée à se prononcer sur la question de la vente de spiritueux jeudi 17 octobre prochain.

L'EXECUTION DE MUIR

Les journaux publient une prétendue entrevue de madame Muir, mère du jeune homme pendu vendredi dernier à Valleyfield pour avoir tué à coups de revolver, il y a quelques mois, un citoyen de l'endroit. Madame Muir croit son fils victime d'une injustice: on lui fait dire que le ministre de la justice canadienne aurait dû commuer sa sentence. En fait, Muir a subi régulièrement son procès; Ottawa lui a accordé un sursis de trois mois; le dossier du tribunal qui l'a condamné à mort a été examiné à fond, et tout s'est passé dans l'ordre. Si le jeune Muir n'avait pas été en mauvaise compagnie le soir du meurtre, et si, en outre, il n'avait pas été porteur d'un arme à feu qu'il n'avait aucune bonne raison de

garder dans ses poches, il n'aurait pas commis le crime pour lequel il a été pendu. Sa mort est un exemple de plus des conséquences que peuvent avoir le manque de surveillance des tout jeunes gens et le port d'armes prohibées. On a prétendu que Muir avait commis son crime parce qu'il avait trop bu. L'histoire n'est pas une excuse. La mort de Muir servira aussi de leçon au trop grand nombre d'Américains qui s'en viennent boire chez nous et s'y comportent comme en pays conquis. Par sa courageuse attitude en face de la potence et sa résignation chrétienne à l'explication, Muir a racheté sa faute. Il ne faudrait pas laisser s'édifier la version d'un délit judiciaire commis à l'endroit d'un jeune américain. De grands journaux des Etats-Unis l'ont dit et compris et dit eux-mêmes.

UN DETAIL INTERESSANT

Le dernier numéro du "W. C. Bulletin", dans un bref rapport de la dernière session du Congrès de Washington, nous apprend que la loi américaine sur le revenu a été amendée, ces derniers, de façon très intéressante pour les catholiques des Etats-Unis.

Toute personne en effet, morte ou physique, qui a employé 9% ou plus de son revenu à de bonnes oeuvres de charité, soit la première année que la loi devienne en vigueur, soit dans les dix années précédentes, se trouve de ce fait exemptée de toute taxe fédérale.

Les communautés religieuses bénéficieraient de cette loi et toutes les entreprises destinées à soulager les misères physiques ou morales du peuple américain.

Cet amendement fut proposé spécialement dans le but d'exempter de taxe la communauté des religieux du Saint-Sacrement qui se dévouent à l'oeuvre des missions auprès des Indiens et des Noirs, mais il a été rédigé et voté pour favoriser l'exemption de taxes de toutes les communautés religieuses.

ACTE DE FOI

Conduits par la Bannière du Sacré-Coeur, le Christ étant leur capitaine, 3000 policiers pompiers et gardes des parcs, firent une procession solennelle, le 8 juillet dernier à Philadelphie. Parvenus à la Cathédrale, tous entrèrent, se prosternèrent et adorèrent le Christ Eucharistique qu'ils choisirent comme leur Roi, appliquant ainsi le principe de la Ligue du Sacré-Coeur, à la

(suite à la page 6)

NOUS DEVONS VENDRE La BALANCE de notre Stock Bottines, Souliers, Habits, Bas, etc. IMMEDIATEMENT.

BOTTINES de haute qualité
pour dames,
Reg.: \$7.50 à \$10.00
Prix de vente: **.98**

SOULIERS GREB pour hom-
mes,
Régulier: \$5.00
Prix de vente: **\$3.50**

BAS en soie, pour dames, de
toutes les couleurs,
Régulier: \$1.75
Prix de vente: **.75**

SOULIERS de Tennis pour
demoiselles,
Régulier \$1.75
Prix de vente: **.98**

BAS pour enfants,
Régulier: .25 & .50
Prix de vente: **.19**

ROBES pour Enfants,
Prix de vente: **.25**
VENEZ LES VOIR

SOULIERS de Tennis pour
Hommes,
Régulier: \$2.50
Prix de vente: **\$1.49**

BAS pour dames, en soie noi-
re, blanche et brune,
Régulier: \$1.00
Prix de vente: **.50**

SOULIERS Sport de dames
Régulier: \$4.00
Prix de vente: **\$2.75**

MEDECINES PATENTEES POUR 1-2 DU PRIX

CRAVATES compre-
nant les "Slim Jims",
Régulier: .50 & .65
Prix de Vente. **.29**

CHEMISES Balbriggan
pour hommes,
Régulier: \$1.00
Prix de Vente. **.50**

OVERALLS blancs pour
hommes, avec jumpers,
Régulier: \$2.00
Prix de Vente. **\$1.00**

AMPOULES électriques
de 25, 40 et 60 watts,
Prix de Vente. **.24**

BAS en soie et Lisle pour
hommes
Prix de Vente. **.50**

BOCAUX A FRUITS & Caoutchouc a BAS PRIX

FARINE "PURITY"

Poches de 24 livres - - - - - **\$1.12**
Poches de 49 livres - - - - - **\$2.21**
Poches de 98 livres - - - - - **\$4.23**

SUCRE

Poches de 100 livres - - - - - **\$8.75**
Poches de 10 livres - - - - - **.90**
Poches de 5 livres - - - - - **.45**

PEINTURES, HUILES & VERNIS
pour
Moins que le Prix Coutant.

Prix Spécialement BAS
Pour les INSTRUMENTS à FOIN, FAUCILLES
et HUILE à MACHINE.

FERS ELECTRIQUES : \$3.98

Au Magasin HAMMOND

Le Lait Garanti
pour les enfants



NESTLÉ'S MILK

MARCHE DE VIANDE EN GROS

Je viens de recevoir un char de Porcs gras (du pays), que je vendrai en GROS. Ceux qui désirent en acheter, nous en ferons l'expédition immédiate. Aussi en mains toutes autres sortes de viandes

BELONI M. CLAVETTE,
EDMUNDSTON, N. B.

HOTEL ST-ROCH

Le seul Hôtel entièrement à l'épreuve du Feu à Québec.

Toutes les améliorations modernes.

Chambre et pension: \$4.00 par jour
Chambre avec bain: \$4.50 par jour.

240, rue St-Joseph, 17, Place Jacques Cartier
QUEBEC.

Le meilleur ami du fumeur est une pipe



SICANA

Plumes-Reservoirs Duofold
PARKER

ABSOLUMENT GARANTIES

Les plumes réservoirs PARKER sont garanties pour durer 25 ans, tant pour l'usure de la pointe que pour le fonctionnement mécanique.

Venez voir ces merveilleuses plumes dès AUJOURD'HUI

Plumes Duofold, noires ou rouges, pour dames: \$5.00
Plumes Duofold, gros modèle, pour messieurs: \$7.00

STEVENS BROS

LES PHARMACIENS DE CONFIANCE
EDMUNDSTON, N. B.

Notre devise: Les meilleurs drogues
Votre leur: Les bas prix.

IL EN RESTA... UNE

n cette nuit-là, avec un grand soupir où chaque atome de vie semblait clamer son épouvante, l'homme expira.

Sa figure, jaune de bile, ravagée d'épaves, crispée d'impétueux silence, retomba sur sa poitrine squalétique où, enfin, le cœur avait cessé de battre. Le cœur, ce muscle creux que les chènes, heureux, n'ont pas!

On mit le pauvre corps évané dans deux draps blancs.

On ouvrit les fenêtres, on bagaya, sur la commode et sur la cheminée, l'armée des fioles multicolores, ampoules barbares, médicaments savants il faut bien que tout le monde vive!

Et la chambre cessa de ressembler au vestiaire de la Mort.

Pendant ce temps, l'homme paraissait devant Dieu.

Et il arrivait, révolté en tout son être.

Le ver écrasé se redressait devant Celui qui, tout-puissant et bon, avait, avec indifférence, laissé toute souffrance s'acharner sur sa créature.

Aux pieds de ce Dieu l'homme jeta sa croix écrasante avec un geste de défi.

Et, vraiment, il est lamentable!

Pas une fibre de son être qui ne retentisse douloureusement... pas un morceau de son cœur qui ne saigne...

L'homme regarde Dieu... et il le regarda avec haine:

—Puisqu'à ton bonheur infini il faut du sang et des larmes... en voilà!... Si chaque créature t'en fournit autant, à quel banquet doit-tu t'asseoir!... Et maintenant que tu m'as pressé comme dans un presseur, envoie-moi dans ton éternel enfer, il doit y avoir, au moins, une joie là-bas... celle de ne plus rien espérer de toi!

Les anges fixèrent Dieu, épouvantés.

Dieu souriait tristement:

—Je lui pardonne son blasphème, car ce n'est pas lui qui parle, mais l'exaspération de sa croix.

—Pourquoi, alors, m'en as-tu écrasé les épaules?

—Jamais, je n'ai mis une croix pareille sur une seule de mes créatures!

—Mais enfin, elle est là!

—Oui, elle est là... mais ce n'est pas la mienne... Mon joug est doux... mon fardeau léger.

A deux mains, Dieu alors souleva la croix:

—Constata-t-elle? Ce n'est pas une croix... c'est beaucoup de croix que tu as portées.

Et, les unes après les autres, Dieu les sépara:

—Celle-ci d'abord... "Défiance perpétuelle de l'avenir."

Moi, j'ai dit: "Donnez-nous aujourd'hui..." j'ai fait cette répétition expressive... le pain matériel... le pain d'amour... et aussi le pain de haine, dont tu as besoin pour te tenir droit...

Or, toi, tu t'es dressé sur la pointe des pieds pour scruter cet avenir que je t'avais interdit; et tu as souffert dans le présent de tout ce qu'il pouvait t'apporter.

Pourtant, je t'avais montré l'oiseau des champs...

Je t'avais dit: "Occupe-toi... ne te préoccupe pas! Car je suis là... Un père ne donne pas un serpent au fils qui lui demande du pain..."

Cette confiance... tu en as refusé l'immense douceur.

—Alors, cette croix est-elle ma croix...?

Et puis celle-ci:

—Tu avais presque tout pour être heureux... Oui, presque tout! Et tu es devenu jaloux de celui qui te paraissait avoir davantage. Pour consolider ta situation, tu as dit des choses abominables qui ont amené des réactions... Tu as des larmes sur les mains... du sang peut-être!

Tu as réussi à faire souffrir, mais tu as souffert toi-même.

Cette croix de ta jalousie est-elle la mienne?...

L'homme ne répondit pas.

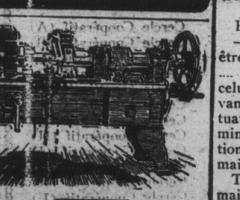
Le Seigneur continua:

—Tu as voulu mettre de l'amour dans ta vie... Et je te comprends... Moi-même, le premier, j'ai dit à ton ancêtre qui, pourtant, était dans le paradis, et avait le matin des êtres et des choses: "Il n'est pas bon que l'homme soit seul!"

Mais l'affection est une si sainte et délicate fleur, que j'ai assigné à l'humanité les moyens de ne pas la profaner.

Ces moyens, tu les a méconnus...

Alors tu as payé des rançons douloureuses; car la corruption



MONUMENTS EPITAPHES
de toutes sortes, à prix raisonnables.

Pour conditions, écrire à **Alfred B. Pelletier**
Manufacturier, St-Basile, N. B.

L'Huile qui coule d'une machine peut être la cause d'un incendie.

Un plancher imbibé d'huile, soit dans une usine ou dans un hangar peut être juste ce qu'il faut pour faire d'une étincelle un incendie sérieux. Les causes de feu sont souvent en grand nombre que l'on ne remarque pas.

Il n'y a pas de substitut à une bonne assurance, dans une bonne compagnie. C'est l'agence de la Hartford Fire Insurance Co.

J. B. MICHAUD
AGENT
Téléphone: 3-11
Edmundston, N. B.

AU FOYER

LE BALAI

(De l'Echo de Saint-Justin)

Mesdames, Mesdemoiselles,
D'un ami des plus fidèles
Que toutes vous aimez, comme on aime un trésor
Nous célébrons le mérite,
Le BALAI, nommons le vite,
Assainit une chambre, essuie un corridor,
Rend la maison agréable
Et proprement convenable

Quand une jeune fille aime bien son balai.
Elle voit les poussières
Aussitôt son lever, elle y court sans délai.
Nous, troupe de balayuses,
De rien ne sommes peureuses,
Un balai dans la main fait notre sureté.
Qu'un malappris nous provoque
D'une parole équivoque,
Il verra le danger de la légèreté.

Une fille ardente et sage
Qui ne craint pas l'ouvrage
Développe au travail ses lignes fortement.
A l'attaque elle riposte
Remet chatouin à son poste
Et sait lui remonter à parler poliment.

—Les plaisants?— leurs moqueries?
—Nos balais!... sans paroleries!
C'est juste qu'il faut pour les tenir au loin.
Si vous criez: Oh! mon arme!
Ils décampent comme un charme.
De vous en occuper vous n'avez plus besoin.
Ou revenant en bataille
Courir à la resaille
Vous les voyez, allons! et charge à fond de train.
Aussitôt victorieuses,
Vous revenez glorieuses,
Le balai sous le bras, maîtresse du terrain.

Saskatoon, mai 1924.

Dr. J.-T.-O. Saucier.

des choses exquises est terrible!

Cette croix est-elle de moi?

Dieu continua:

—Je t'ai dit: "Une seule chose est vraiment nécessaire: ton âme!"

Toi, tu as décrété que c'était l'argent.

A la conquête de cet argent, tu t'es sacrifié tout entier...

Tu as fait pour lui des choses que jamais je n'aurais voulu te demander... Oh! oui!... la vie terrible que tu as menée!... l'engrenage effarant des affaires... les tristes bureaux sans lumière... les sèches comptabilités... les affaires des échéances... les procès des noirs usines...

Moi, j'ai fait la terre... la grande et bonne, et féconde terre qui, toujours et tranquillement, et sainement, nourrit les humbles qui l'acceptent.

Si mon soleil est très chaud, alors c'est le triomphe des blés d'or!

Si la pluie est abondante, alors ce sont les vertes floraisons!

J'ai fait l'air libre et les vastes espaces... les oiseaux et les lueurs!

J'ai fait la liberté!

Cette croix des affaires... cette croix de l'argent à tout prix, et "du plus d'argent possible" est-ce moi qui t'en ai opprimé les épaules?

—Mais mes souffrances corporelles...? calma l'homme.

—Lesquelles...?

Dieu écoute.

Et, à chacune, il répondait:

—Ton aïeul a péché... Tu es solidaire de ses vertus... et de ses vices... Il y a la communion des saints... celle aussi des pécheurs.

Je t'ai dit: "Repose-toi le dimanche!" Et tu as travaillé.

Je t'ai dit: "Sois sobre!" Tu ne l'as pas été.

Je t'ai dit: "Sois pur!" Et tu as jeté ta jeunesse à toutes les marchandes de plaisir!

Ces croix sont-elles, les miennes...?

Et lorsque, une à une, de la croix immense, épouvantable, Dieu teut séparé toutes les croix humaines, celles qui n'étaient pas vraiment signées de lui, il en resta une... une seule qui alors était bien la sienne... celle que j'ai dit: "Que celui qui veut venir après moi prenne sa croix..." Mais celle-là était petite... toute petite!

SEPT SORTES DE FEMMES

Il y a dans le monde:

La femme patiente, qui pourrait faire rôtir un boeuf avec une lentille de télescope.

La femme curieuse, qui voudrait tourner un arc en ciel à l'envers pour savoir en quoi il est doublé.

La femme vulgaire, qui est une espèce d'araignée se croyant capable de filer de la soie.

La femme prudente, qui écrit toutes ses promesses sur un ardoise.

La femme envieuse, qui se détruit pour être laccée plus serrée que sa rivale.

La femme extravagante, qui brûle une bougie pour trouver une allumette.

La femme heureuse, mais elle est morte, il y a déjà plusieurs années.

La voie par laquelle on arrive à l'amour pur et désintéressé de Dieu est celle que Notre-Seigneur nous a tracée en allant du jardin des Oliviers au Prétoire et du Prétoire au Calvaire: c'est l'amour qui a tracé cette route, et l'amour savait apparemment le chemin qui mène à lui.

SATISFACTION

"Vous laissez ainsi une clef à votre mari?"

"Bah, cela lui procure une certaine satisfaction. Il aime à la faire, à ses amis pour leur montrer combien il est libre... mais elle n'ouvre pas la porte!"

Elle était surtout si enveloppée d'amour... si adoucie de consolation... si irradiée d'espoir... qu'elle n'était presque plus une croix...

Et, en la considérant, l'homme tout à l'heure révolté, s'arrêta devant, dans un moment de silence, un homme qui avait dit: "Que celui qui veut venir après moi prenne sa croix..." Mais celle-là était petite... toute petite!

LISEZ et RAISONNEZ

LE MADAWASKA

NOTICE OF SALE

To J.-H. Michaud, of the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New Brunswick, Trainman, and Alice his wife, and all others whom it may concern:—
NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the twenty second day of May 1922, and made between J.-H. Michaud and wife then of the Town of Edmundston, of the first part, and Leon Dumas, of the Town of Edmundston, of the second part, adns registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the county of Madawaska in Book J-3 at pages 698 to 703 of records and being number 22840 and where as said Indenture of Mortgage was assigned to Alice Michaud, by Assignment of Mortgage bearing date the 22nd day of May 1922, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the county of Madawaska in Book J-3 no., 22841 at pages 703 to 706 of records, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of

Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction in front of the Court House in the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New Brunswick, on the 21st day of August 1924, at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows; TO-WIT: All that certain lot, piece or parcel of land and premises situate lying and being in the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New Brunswick bounded and described as follows: Beginning on the northern side of a street reserved by one Annie Rice which is called D'Amours Street in that part of lot number 1 in the parish of Madawaska north of the River St John, and west of the Madawaska River granted to the late J Francis Rice Called Riceland, said reserved street being forty feet wide and running along the brow of the first hill north of St Francis Street and approximately parallel thereto, at a post situate on the division line between lot number 25 owned and occupied formerly by one Pierre Morin and lot number 23 conveyed formerly to said Leon Dumas at present owned and occupied by said J.-H. Michaud, thence following the northerly boundary of said reserved street called D'Amours street in a direction north 40 degrees 60 minutes west for the distance of fifty five feet to another post thence in a direction north 22 degrees and 25 minutes east or following the division line between lot number 21 and lot number 23 for a distance of one hundred feet to another post thence in a northerly direction following the division line between lot number 23 and lot number 24 for a distance of 55 feet to another post, thence is a southerly direction and following the division line between lot number 23 and lot number 25 and running for a distance of one hundred feet to the place of beginning, the same being distinguished as lot number 23 on the plan of land made by one Annie Rice and called Riceland. Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.
 Dated the 19th day of July A.-D. 1924.
 Alice Michaud, Mortgagee and Assignee.
 Michaud & Cyr, Solicitor for the Assignee and Holder of Mortgage.

NOTICE OF SALE

To Elzear Desrosiers, of 236 Valley Street, Lawrence, Mass., and Rose Anne, his wife, and all others whom it may concern:—
NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a power of sale contained in certain Indentures of Mortgage bearing date respectively the 13th day of July, 1920, the 14th day of September, 1920, and the 15th day of July, 1921, and made between Elzear Desrosiers and wife, then of the Town of Edmundston, of the first part, and the Town of Edmundston, of the second part, and registered in the office of the Registry of Deeds in and for the County of Madawaska, in Book A-3, pages 566-573, as Number 20872, of records and Book B-3, pages 646-653, as Number 21120, and in Book G-3, as number 22-028, pages 356-362, there will for the purpose of satisfying the money secured by the said Indentures of Mortgage, default having been made in the payment of the same, be sold at public auction in front of the Court House at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, on the 18th day of August, A.D., 1924, at the hour of ten o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage as follows, to-wit:—
 "ALL that certain lot, piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Town of Edmundston in the County of Madawaska aforesaid, (being part of lot No. One (1) northeast of the River St John, in the Town of Edmundston aforesaid, granted to the late Francis Rice, deceased), bounded and described as follows, to-wit: Beginning at the westerly angle of Lot number One Hundred and Thirty-One (131) as shown on a plan of Riceland (so called) prepared by Regis Theriault, D.L.S., for the said J. Frank Rice and John M. Steven, dated November 5th, 1916, thence north twenty-five (25) degrees thirty (30) minutes east following the westerly boundary of said lot number one hundred and thirty-one (131) for a distance of one hundred (100) feet to a post; thence north sixty (60) degrees twelve (12) minutes west for a distance of fifty (50) feet to a post; thence south twenty-five (25) degrees thirty (30) minutes west for a distance of one hundred (100) feet to a reserved road; as shown on said plan; thence south sixty (60) degrees twelve (12) minutes east for a distance of fifty (50) feet to the place of beginning, and distinguished as Lot number one hundred and thirty-one (131) on said plan".
 Together with the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.
 Dated the 11th day of June, A.D., 1924.
 (Sgd) The Town of Edmundston per J.-J. Roy, acting Mayor
 Thomas Guerrette
 Secretary-Treasurer.
 Michaud & Cyr
 Solicitor for Mortgagee.

LES EXPRESSIONS
 Elle— Tu devrais avoir honte de tenir un tel langage.
 Lui.— Ce n'est pas un langage c'est un patois.

CARTES PROFESSIONNELLES

Chirurgien-Dentiste
O.-J. CORMIER
 près de l'Hôtel Royal
 Edmundston, N. B.

Avocat
 Casier-P. "S" Tél.: 42
M.-D. CORMIER
 B.A.
 Avocat, Notaire Public
 Edmundston, N. B.

Avocat
Albert J. DIONNE
 B.A.
 Avocat, Notaire Public
 Bureau: Chez M. Wilbrod Saindon
 Edmundston, N. B.

Avocats
MICHAUD & CYR
 Bureau: Maison de Cour.
 Edmundston, N. B.

Médecin-Chirurgien
 Casier-P. "S" Tél.: 46
A.-M. SORMANY
 Edmundston, N. B.

Hopital
HOPITAL PRIVE LAPORTE CLAIR, N. B.
 Spécialité: Chirurgie, maladie des femmes, maternité.

Chirurgien-Dentiste
FRED L. HEBERT
 D.D.S.
 Gradué de l'Université de Montréal
 Edmundston, N. B.

Comptable
H.-G. HOBEN
 Comptable Licencié
 Fredericton, N. B.

Bouchers
PEOPLE'S MARKET
 BOEUF FRAIS, JAMBON, PORC FRAIS, SAUCISSES, BACON, LEGUMES FRAIS, POISSONS DE TOUTES SORTES. PRIX RAISONNABLES. SERVICE PARFAIT.
 Les Aliments de la Meilleure Qualité sont la Raison de notre Progrès.
 Venez Nous Voir ou Téléphonez: 143-21
PEOPLE'S MARKET
 A.E. MICHAUD, J. BELLEFLEUR
 Props.

OUTRAGE
 Un savant vient de prétendre que le Paradis Terrestre était situé à Mecklenburg. C'est un outrage à tous les endroits de villégiature américains.
CELA NOUS RAPPELLE
 Eh bien, je te dis bonjour en cas que ma voiture parte.
 Lisez le MADAWASKA

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

MARCHANDS GENERAUX ET GROUPES DE CULTIVATEURS ET PECHEURS ORGANISES.

ATTENTION!

Si vous voulez acheter à bon compte vos farines, moulées et autres épicerie, clôtures, corde à lieuse, etc, adressez-vous à notre agent local le plus près de chez-vous, aux adresses ci-dessous.

- | | |
|--|-----------------------|
| A.-L. Belliveau, Church Point, N. S. | Cercle Coopératif (A) |
| Jos Saucier, St Quentin, N. B. | Cercle Coopératif (B) |
| Pierre Theriault, Belliveau's Cove, N. S. | Cercle Coopératif (C) |
| Ray.-N. D'Entremont, West Pubnico, N. S. | Cercle Coopératif (D) |
| Zébedée Cotreau, Wedgport, N. S. | Cercle Coopératif (E) |
| Auguste A. Doucet, Cap Ste Marie, N. S. | Cercle Coopératif (F) |
| Alex. Gauthier, Kedgewick, N. B. | Cercle Coopératif (G) |
| Willie D. Babineau, Cap Pelé, N. B. | Cercle Coopératif (H) |
| Urbain L. Breaux, St Antoine, N. B. | Cercle Coopératif (I) |
| Philibert Després, Cocagne, N. B. | Cercle Coopératif (J) |
| Hector Cormier, St Paul de Kent, N. B. | Cercle Coopératif (K) |
| Adéard Léger, Caraquet, N. B. | Cercle Coopératif (L) |
| Hubert Theriault, Grand Anse, N. B. | Cercle Coopératif (M) |
| Wm.-D.-G. Doucet, West Bathurst, N. B. | Cercle Coopératif (N) |
| Edmond J. Daly, Turgeon, N. B. | Cercle Coopératif (O) |
| A.-D. Chiasson, Lamèque, N. B. | Cercle Coopératif (P) |
| Maxime Richard, Laprairie, Kent Co., N. B. | Cercle Coopératif (Q) |
| Albert Henry, South Tétagouche, N. B. | Cercle Coopératif (R) |
| Thomas McLaughlin, Tracadie, N. B. | Cercle Coopératif (S) |
| Paul V. Theriault, Ste Anne de Madawaska, N. B. | Cercle Coopératif (T) |
| Conrad Fiset, Eastern Harbour, Cap Breton, N. B. | Cercle Coopératif (U) |
| Elias Daigle, St-Hilaire, Madawaska, N. B. | Cercle Coopératif (V) |

LA COOPERATIVE COMMERCIALE ACADIENNE Ltée,
 99 RUE SAINT-JACQUES,
 MONTREAL, P. Q.

L'UNION ST-JOSEPH du Canada

L'Union St-Joseph du Canada est une société de secours mutuels, foncièrement catholique et exclusivement canadienne-française qui compte 60 ans d'existence. Elle a son bureau-chef à Ottawa, et possède 600 succursales disséminées dans tout le pays. Pour garantir chacune de ses polices de \$1000,00 elle a, d'après les actuaires et d'après ses rapports aux gouvernements, \$1020,60. Son surplus se chiffrait, le 1er janvier dernier, à \$2,480,474,43.

C'est une société qui émet divers genres de polices, soit vie entière, rente viagère à 70 ans, polices payables en 10, 15 ou 20 ans. Elle paie aussi des bénéfices d'invalidité, et des bénéfices de maladie à raison de \$5 ou \$10 par semaine.

Cette société possède une succursale florissante à Edmundston, où elle compte plus de 200 membres. Pour entrer dans ses rangs, qu'il s'agisse de polices d'adultes ou de polices d'enfants, il suffit de s'adresser au percepteur.

M. J.-M. BARD,

LE MADAWASKAIEN

REVUE MENSUELLE
 Organe officiel de l'Ecole d'Edmundston

—oO—

Cette revue contient des articles traitant les sujets pédagogiques les plus importants. Tout instituteur et institutrice doit se faire un devoir de s'y abonner.

De plus, cette revue fait actuellement une campagne pour un meilleur enseignement du français dans nos écoles. Donnons-lui notre support.

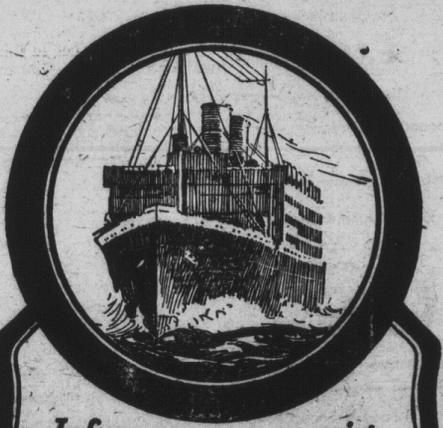
La Seule Revue Bilingue
 Aux Provinces Maritimes

—oO—

L'abonnement est de \$3.00 par année

Adressez toute communication à

LE MADAWASKAIEN
 C. Savoie directeur
 Edmundston, N.-B.



Informez-vous au sujet de nos grands paquebots à une Classe de Cabines à destination de l'Europe

Confort et Service et prix modérés

Ces navires n'ont ni première ni seconde classe, mais UNE SEULE CLASSE de cabines. On les appelle aussi "Mono-classes."

En d'autres termes, lorsque vous voyagez sur un paquebot à une classe de cabines du Pacifique Canadien, vous avez l'usage entier du navire, et cela à un prix modéré.

Consultez n'importe quel agent du **Pacifique Canadien**

du Canada

société de secours... Elle a son bureau... disséminées dans... rapports aux gou-... le 1er janvier... de polices, soit... payables en 10... d'invalidité, et des... par semaine... à Edmun-... Pour entrer dans... de polices... J.-M. BARD,

AIEN

Edmundston

articles traitant... importants... se faire un

uellement une... eignement du... ons-lui notre

ngue... imes

ar année

tion à

EN

ie directeur

ndston, N.-B.

pe

modérés

re ni secon-

E CLASSE

ussi "Mono-

oyagez sur

mbines du Pa-

age entier du

ent du

adien

LETTRE POLITIQUE HEBDOMADAIRE

Suite de la page 1

fond de la population de l'Ouest qui n'a pas grandi dans l'idée que l'on fait fortune du jour au lendemain, accepte ses épreuves plus courageusement et pense autrement des dispositions de l'Est à son égard; mais il serait temps qu'elle parle et ramène les choses au point. Car l'Est et l'Ouest en chambre, sont moins unis que jamais. Il est visible que plusieurs ministériels, que les circonstances obligent pour tant à ménager les progressistes, ont parfois bien de la peine à les endurer et brûlent d'envie de leur donner un

petit cours d'histoire canadienne. Non pas que personne de l'Est veuille déprécier l'Ouest ou mesquin à son égard mais les meilleures dispositions ne sauraient résister indéfiniment aux récriminations constantes, accompagnées de menaces.

Les relations entre les Communes et le Sénat varient de temps à autres. Cela est assez naturel, bien que la principale raison d'être d'une deuxième chambre soit de différer lorsqu'il y a lieu. Actuellement les relations sont très tendues. Cela provient peut-être un peu de leur conformation politique que, différente, mais beaucoup plus, semble-t-il, de l'ordonnance déféctueuse des travaux parlementaires qui accumulent le travail des sénateurs dans les derniers jours de la session et les obliger ainsi à reviser, ce

qui est leur principale fonction, à la hâte, ou à laisser passer tel quel, ce qui n'est satisfaisant pour personne.

Toujours est-il que le rejet par le Sénat de deux ou trois embranchements de chemin de fer, du projet de répartition du fonds des cantines des soldats et la sérieuse modification du projet de pension aux vétérans a tellement irrité le Gouvernement que son chef a pour ainsi dire annoncé un projet de révision des pouvoirs du Sénat. L'idée est si grosse de conséquences possibles pour les minorités qu'elle restera peut-être longtemps à l'état de projet mais elle n'en indique pas moins à l'égard de la chambre haute une certaine évolution, qui constitue avec celle que nous avons signalée plus haut, les principales caractéristiques de la session qui vient de se clore.

Six Jours au Pays d'Evangeline

Horaire du Voyage en Acadie organisé par le "Devoir", via les Chemins de fer nationaux du Canada

Table with columns for departure/arrival times and locations: Départ Montréal, gare Bonaventure, le 17 août, à 5 heures de l'après-midi; Arrivée LEVIS 10 heures du soir; Arrivée EDMUNDSTON 6 heures du matin; Départ EDMUNDSTON 11 heures du matin; Premier contact avec l'Acadie - 5 heures d'arrêt; Arrivée MONCTON 8 heures du soir; Départ MONCTON Minuit; Arrivée GRAND-PRÉ 8 heures du matin; Départ GRAND-PRÉ 7 heures du matin; Une journée complète à Grand-Pré, au coeur même du Pays d'Evangeline; Arrivée ANNAPOLIS 9 heures du matin; Départ ANNAPOLIS 1 heure 30 de l'après-midi; Arrivée DIGBY 2 heures de l'après-midi; Départ DIGBY 2 heures 30 de l'après-midi; Arrivée POINTE-A-L'EGLISE 3 heures 30 de l'après-midi; Départ POINTE-A-L'EGLISE 10 heures du soir; Arrivée YARMOUTH 11 heures 30 du soir; Départ YARMOUTH 9 heures du matin; Arrivée HALIFAX 6 heures du soir; Départ HALIFAX 7 heures du matin; Séjour de 9 heures dans la capitale de la Nouvelle-Ecosse; Arrivée MEMRAMCOOK 7 heures du matin; Départ MEMRAMCOOK Midi; Arrivée MONCTON 1 heure de l'après-midi; Départ MONCTON Minuit; Arrivée MATAPEDIA 7 heures du matin; Le voyage de retour se fait de jour par la magnifique vallée de la Matapédia pour longer ensuite toute la côte sud du Saint Laurent jusqu'à Lévis.

Les Cavaliers des Montagnes Rocheuses

Nouvelle association sportive en voie de formation



A gauche—Une halte sur les rives d'un lac dans les Rocheuses. A droite, un haut-Cavalier s'amusant à grimper l'hôtel de la Louisie pour une excursion. Au bas—Sur les sentiers du monde.

Une nouvelle organisation sportive qui groupera certainement un grand nombre de fervents de l'équitation en montagnes, est actuellement en voie de formation sous l'énergique impulsion de quelques enthousiastes qui font durant leurs vacances, leur passe-temps favori de ces longues randonnées à cheval à travers les régions les plus pittoresques des Rocheuses.

Des fois dernier, lors d'une excursion à dos de mouton du côté de la chaîne Vermillion, dans la région de Banff, quelqu'un parmi un groupe d'alpinistes assis un soir autour du feu de bivouac, suggère l'idée de fonder une association qui réunirait tous les amateurs d'équitation alpestre et qui s'appellerait "Les Cavaliers des Montagnes Rocheuses". La proposition fut acceptée avec enthousiasme par tous ceux qui se trouvaient présents et il fut résolu que l'on se mettrait à l'oeuvre sans tarder pour associer la nouvelle association sur des bases solides.

Un premier comité temporaire composé du colonel W. H. Foster de Vancouver, président du Club Alpin du Canada; du colonel E. A. Moore de Banff; de M. H. B. Clow, président de la Cie Rand McNally

de Chicago; Tom Wilson, d'Endorby, C.A.; A. G. Seymour et J. M. Gibbon de Montréal, et quelques autres alpinistes de réputation, fut chargé des préliminaires du travail d'organisation. Et cette année, à une grande réunion, la première du genre, qui aura lieu le 17 juillet dans la vallée Yoho, près de Field, C.A., on mettra la dernière main à l'organisation, on discutera des réformes à apporter et des suggestions qui seront faites et l'on établira la constitution définitive et permanente de l'association.

Dans une lettre circulaire que M. J. M. Gibbon, secrétaire honoraire du comité d'organisation adressait récemment à ceux qui l'en voulaient entendre, il mentionnait comme buts principaux de la nouvelle association:

"Encourager les excursions à cheval dans les montagnes Rocheuses; d'amener la création de nouveaux sentiers, ainsi que l'entretien de ceux déjà existants; d'encourager l'élevage des chevaux de selle, particulièrement l'élevage des chevaux pouvant supporter les grandes altitudes; de protéger les forêts, les incendies et de conserver dans toute leur splendeur naturelle, nos parcs nationaux; de recueillir aux vieilles coutumes indiennes et aux traditions du passé; de préserver les sites historiques; de préparer et de mettre en circulation des cartes faisant connaître les sentiers qui donnent accès aux plus belles régions des Rocheuses et de temps à autres, de publier des travaux se rapportant à ces sentiers."

Page Agricole

L'ACTUALITE NOS MAUVAISES HERBES

Présence de mauvaises herbes. Cette époque-ci de l'année présente le moment le plus favorable peut-être pour observer les mauvaises herbes qui croissent dans nos champs. On ne se rend pas toujours bien compte de la proportion de plantes inutiles ou nuisibles qui infestent les terres. Nous avons même entendu des gens dire que chez-eux il n'y avait pas de mauvaises herbes. Un coup d'oeil attentif peut faire découvrir quelquefois bien de lacunes sous ce rapport.

Que voit-on en observant une prairie. La plupart du temps on aperçoit un grand nombre de fleurs de forme et de couleur variées, disséminées un peu partout. On ne porte pas toujours attention à ces plantes; on devient tellement habitué de les voir qu'on ne les considère plus comme mauvaises herbes, et on croit leur présence normale dans les prairies. Sans avoir un caractère tout à fait dangereux, pour la plupart, ces plantes ne sont pas à leur place; elles diminuent le rendement et produisent un fourrage de mauvaise qualité. Ce sont donc des mauvaises herbes et elles sont un mal pour le cultivateur.

Certaines mauvaises herbes sont communes à plusieurs régions; d'autres varient quelque peu en abondance suivant les localités. Celles que l'on rencontre le plus généralement sont: La marguerite blanche et bouton d'or, l'épervière orangée, la verge d'or, l'oseille, le chardon, la renouée liseron et la mourtaque sauvage. Plusieurs autres espèces se trouvent en plus ou moins grande quantité dans les prairies, mais les premières sont généralement les plus répandues.

Ces plantes causent un tort plus de diminuer le rendement considérable à l'agriculture. En et la qualité des fourrages, elles épuisent inutilement le sol, nuisent au développement des bonnes plantes, occasionnent un surcroît de travail et, quand elles mûrissent leurs graines elles rendent les fourrages et les engrais qui en proviennent d'un emploi dangereux pour la propagation des mêmes plantes dans les terrains propres.



TOUTE FEMME SE DEMANDE

Comment elle pourra le mieux conserver—non seulement pendant ces beaux jours de jeunesse, mais pendant la durée moyenne de sa vie et même dans un âge plus avancé—ses traits des formes et du profil tout resplendissants de santé et de vie qui la rendent si agréable à voir, tant à s'y proprez yeux qu'aux regards charmés de tous ceux qui lui sont chers.

Le Régulateur de Santé de la Femme du Dr. J. Lavière

Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé dont dépend un si haut point la beauté surtout féminine, contient en soi la réponse qui ne faillit jamais. C'est un remède végétal naturel pur, pouvant aider docilement la nature tout en stimulant le fonctionnement de l'organisme et à corriger les mauvais effets des règles trop prolongées, de l'alimentation impropre, du manque d'exercice nécessaire à la santé, de la négligence des autres lois de l'hygiène. Lorsqu'on en fait usage tel qu'indiqué, le Régulateur est absolument inoffensif et on peut l'employer en toute confiance dans la plupart des cas d'apoplexie, général, le débilité des organes digestifs, de rétention de menstrues, des fonctions féminines, et autres indolences de santé produites par l'usage abusif de médicaments.



Mesures de prévention. Nous devrions donc prendre toutes les précautions nécessaires pour enrayer le développement et la propagation des plantes nuisibles. Ces procédés particuliers reposent sur les habitudes de croissance de la plante sont quelquefois nécessaires pour détruire certaines mauvaises herbes très vigoureuses; mais les méthodes générales de bonne culture peuvent extirper un grand nombre de plantes adventices. Ces moyens généraux peuvent se résumer dans les bonnes pratiques agricoles suivantes:

10.- Semer de la graine propre. Un grand nombre de mauvaises herbes sont introduites avec le grain ou les graines fourragères, à cause de la négligence dans la préparation de ces semences.

20.- Semer une quantité suffisante de bonne graine. La terre qui est à moitié garnie laisse beaucoup de place pour les plantes nuisibles dont les graines sont transportées par le vent, les animaux, etc.

30.- Empêcher les mauvaises herbes de former leurs graines en fauchant au moment de la floraison et même avant pour certaines espèces très dangereuses.

40.- La jachère d'été ou encore la demi-jachère qui consiste à labourer la prairie à quelques pouces de profondeur, aussitôt que le foin est enlevé, et à herser ensuite, constitue un excellent remède pour la plupart des mauvaises herbes en même temps qu'elle est une très bonne préparation du sol pour les cultures sarclées en particulier. On répète les hersages tous les huit jours pendant la saison chaude pour faire sécher les racines et détruire toute végétation.

50.- La culture sarclée est aussi un excellent moyen de nettoyer le sol. Pour cela, il faut que le soit bien entretenue; que les sarclages soient faits à point et assez fréquemment. Les mauvaises herbes qui sont transportées avec les fumiers sont ainsi rapidement détruites et les dangers de propagation grandement diminués.

60.- La rotation des cultures, c'est-à-dire la succession régulière et dans un ordre déterminé de plantes variées sur un même

SHERIFF'S SALE

Public Notice is hereby given that there will be sold at Public Auction on Wednesday the 1st day of October A.D., 1924, at the hour of 2 o'clock in the afternoon at or near Thomas Power Senior Store in the Parish of St André in the County of Madawaska and Province of New Brunswick.

All the right, title and interest of Henry Pelletier in and to the following described lands and premises situate at the Parish of St André in the County of Madawaska and being bounded and described as follows:

Beginning at a post standing on the western side of a reserved road at the most southern angle on lot number 27 purchased by Thomas Lajoie in Comeau Ridge Settlement, thence running by the Magnet North forty-five degrees west sixty-seven chains to the Eastern side of another reserved road, thence along the same south twenty-seven degrees west seven and one half chains and thirty-seven and a half links, thence South forty-five degrees East sixty-seven chains to the Western side of another reserved road and thence along the same North twenty-seven degrees east seven and a half chains and thirty-seven and one half links to the place of beginning containing fifty acres more or less, distinguished as that half lot number twenty-five in Comeau Ridge Settlement which adjoins lot twenty-seven in said settlement together with all houses and improvements thereon and the privileged and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining. The same having been seized and taken by me under and by virtue of an Execution issued out of the Victoria County Court against the said Henry Pelletier at the suit of J.-L. White.

D.-L. DAIGLE,

Sheriff Madawaska County.

champ, contribue largement à détruire les mauvaises herbes. Elle est en même temps un grand facteur de succès dans l'exploitation agricole.

Ces quelques considérations de vraient nous déterminer à observer davantage dans quelle proportion les mauvaises herbes envahissent nos champs, et nous faire réfléchir sur les dommages qu'elles causent. Ce serait plus qu'il ne faut pour nous faire employer tous les moyens à notre disposition pour les enrayer.

Joseph Ferland, B.S.A.

Advertisement for S. LAPORTE PHOTOGRAPHE. Includes text: 'Kodak Automatique qui donne l'histoire de toutes vos poses. Poudre à développer. Peli-cules ou Films. Albums, Boîte à développer, Assortiment complet pour les Amateurs. Liste de prix envoyé sur demande, aussi que Catalogue. — AGRANDISSEMENT — Portraits au Crayon, Couleurs, Spécial.' and an illustration of a woman and a child.

Advertisement for 'Le Régulateur de Santé de la Femme du Dr. J. Lavière'. Includes text: 'Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé dont dépend un si haut point la beauté surtout féminine, contient en soi la réponse qui ne faillit jamais. C'est un remède végétal naturel pur, pouvant aider docilement la nature tout en stimulant le fonctionnement de l'organisme et à corriger les mauvais effets des règles trop prolongées, de l'alimentation impropre, du manque d'exercice nécessaire à la santé, de la négligence des autres lois de l'hygiène. Lorsqu'on en fait usage tel qu'indiqué, le Régulateur est absolument inoffensif et on peut l'employer en toute confiance dans la plupart des cas d'apoplexie, général, le débilité des organes digestifs, de rétention de menstrues, des fonctions féminines, et autres indolences de santé produites par l'usage abusif de médicaments.'

u sujet quebots se de s pe modérés re ni secon- E CLASSE ussi "Mono- voyagez sur mbines du Pa- age entier du ent du adien

NOTES LOCALES

Mlle Régina Plourde de Clair, N. B., est actuellement en visite à St Jean N.B., l'hôte de M. et Mme L.-W. Nickerson. Mlle Plourde passera la semaine prochaine à Grande Baie chez des amis.

Mlles Claudia Dubé et Claudia Gagnon sont parties pour quelques semaines à Montréal où Mlle Dubé assistera à l'entrée chez les Soeurs Grises de sa jeune sœur Anita, le 5 août.

Mme Jos L.-P. Cyr d'Escourt est actuellement en promenade chez ses parents.

M. et Mme Tancrede Dionne et leur fille Alice, étaient en ville cette semaine en visite chez leurs parents.

Mlle Maggie Michaud de Salem, Mass, et M. et Mme J. Lapointe et leurs enfants de Van Buren étaient en visite chez leurs parents au commencement de la semaine.

M. A.-J. Morin et sa famille de Garthby, P.Q., étaient en ville cette semaine à l'occasion des courses.

M. E. Gagnon voyageur de commerce de Ste Marie de Beauce était de passage en ville et dans le comté cette semaine par affaires.

M. A.-A. Bourgeois et M. L. Trotter et leurs amis sont allés à la Rivière du Loup en auto dimanche dernier.

M. et Mme le notaire M. Laporte de Vercheres, ainsi que Mmes Bertrand et Chicoine de Montréal étaient, cette semaine, les hôtes de leur frère le Dr. P.-H. Laporte de cette ville.

Mlle Turcotte, fille du Dr Turcotte de Montréal, qui depuis une semaine était l'hôte de son amie Mlle Yvette Laporte, est retournée ces jours derniers à Trois-Pistoles où la famille Turcotte

passé les vacances. La Troupe Rollin-Nohor-Tremblay est de nouveau parmi nous et joue à tous les soirs de la semaine au Théâtre Casino. Cette troupe a au programme de très belles pièces françaises.

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

C'est avec peine et regret que nous avons appris que notre vicaire M. l'abbé A. Godbout doit nous quitter lundi prochain pour aller exercer son ministère à Tracadie. Malgré le peu de temps qu'il fut parmi nous, M. l'abbé Godbout avait su attirer l'admiration et l'estime de tous les paroissiens par son activité et son zèle inlassable. Au nom de tous les paroissiens d'Edmundston, Le-Madawaska remercie cordialement M. l'abbé Godbout pour le grand intérêt qu'il a apporté aux soins des âmes pendant son trop court séjour au milieu de nous. Nous lui souhaitons santé et le courage pour poursuivre ailleurs son travail d'apostolat et espérons que de temps à autres il reviendra visiter la paroisse d'Edmundston où toujours il rencontrera des amis qui lui seront restés attachés.

M. l'abbé Alfred Lang, vicaire actuel de St-Léonard, a été nommé vicaire de la paroisse d'Edmundston.

M. l'abbé A. Daigle, nouvel ordonné est nommé vicaire à Chatham et M. l'abbé E. Saindon, actuellement à l'évêché, ira vicaire à St-Léonard.

L'on apprend également que M. l'abbé P. Violette, autrefois vicaire à St-Basile, sera nommé curé de la paroisse de St-Joseph.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Petites Annonces

TARIF—A vendre, à louer, Demandes pour institutrices, employés, maisons de pension etc. : annonces pour objets perdus, etc., etc. Ne devant pas excéder 400 caractères sur une colonne. Une insertion, 50 cents.—Insertions subséquentes 35 cents. Ces annonces sont payables à l'avance. Sinon une charge minimum de 25 sera ajoutée pour couvrir les frais de perception.

BARBIER!! On demande un barbier immédiatement. Bon salaire. Position permanente. S'adresser à: H.-H. Jessome, Edmundston N. B. Bloc Madawaska j.n.o.

TERRE A VENDRE Une des plus belles terres de Ste Luce, Maine, bornant à la rivière St-Jean, près de l'Eglise et de la Gare, 110 acres dont la moitié en culture, la balance très bien boisée y compris une belle sucrerie, pour prix et conditions, s'adresser à: "Ferme" Casier 104, Québec.

VISITE DU PREMIER MINISTRE

L'Hon. P.J. Veniot, premier ministre de la province, est actuellement à visiter le comté. Mardi et mercredi, le premier ministre a visité le haut du comté en compagnie de l'Hon. J.E. Michaud et du Dr. L.J. Violette, M.P.P. Mercredi après-midi, se rendit au Parc de courses et fut l'un des spectateurs de la mauvaise température d'échappée le plus.

Le Premier Ministre Veniot est reparti ce matin avec les deux députés du comté. Ils visiteront les paroisses du bas du comté et se rendront à Grand Sault pour examiner les travaux qui s'opèrent.

UN PEU PARTOUT

Suite de la page 1
quelle ils appartiennent: "La loyauté envers Dieu doit rendre, à un degré correspondant, les serviteurs du public loyaux à leurs supérieurs et à toute autorité légitimement constituée."
Cet acte de foi impressionna profondément les assistants, en particulier le Maire et le directeur de la sûreté publique. Il prouve, tout au moins, que les catholiques offrent des garanties d'honnêteté et de fidélité aussi grandes que les membres de n'importe quelle autre secte religieuse. Depuis longtemps l'expérience est faite que les catholiques sont les plus consciencieux gardiens du public.

INDIFFERENCE
L'Assemblée des contribuables du District d'École d'Edmundston a eu lieu il y a quelques semaines. Trente personnes étaient présentes— pour représenter huit cents familles— On a adopté un rapport de \$85,000. On a voté un budget de \$50,000, et un emprunt de \$25,000— tout cela s'est fait par une trentaine de personnes. C'est là l'intérêt que les contribuables apportent à l'administration des affaires publiques— Et l'on ose critiquer ensuite— en arrière, bien entendu— Ah! quelles taxes! s'écria-t-on— disons plutôt, "quelle indifférence!"

M. BOURASSA
L'on apprend avec plaisir que M. Henri Bourassa directeur au "Devoir" accompagnera les pèlerins Canadiens-français en Acadie— Malgré que son programme des vacances était tout tracé, M. Bourassa a bien voulu le modifier pour nous faire l'honneur de sa visite. Nous lui en sommes reconnaissants et il peut être assuré d'une cordiale bienvenue.

CONDAMNATION NOUVELLE
L'os Angels, 24— W.-G. Lovell, 18 ans accusé de contravention aux règlements de vitesse, a été condamné à lire tous les journaux de la ville chaque jour pendant six mois et à copier de sa propre main toutes les nouvelles d'accidents de circulation.

HUIT CENTENAIRES
Providence, R.-I., 29— M. Joseph Fournier natif de Québec, Canada, qui eut cent ans le 1er juillet dernier, est décédé lundi soir, chez ses fils, M. William-L. Fournier, où il demeurait depuis 12 ans. Il avait souvent exprimé le désir de mourir. Ses sept sœurs moururent toutes âgées de plus de cent ans.

NOS POMPIERS PRATIQUENT

Vendredi soir dernier, l'alarme du feu appela à la boîte 143 tous les pompiers volontaires de la Brigade de Feu d'Edmundston. Cette alarme, sonnée intentionnellement par le président du Comité des Incendies, l'échevin J.-J. Daigle, était simplement une pratique pour les pompiers.

En plus de ceux-ci près de trois cents personnes accoururent à l'endroit où l'alarme avait été donné: Les rues en un instant furent bloquées de curieux qui entravèrent le travail des pompiers.

L'on demande alors à ceux qui ne répondent à l'appel de l'alarme que par curiosité et qui n'ont reçu aucun ordre pour travailler à combattre les incendies, de faire en sorte de ne pas nuire en aucune manière aux voitures à feu ainsi qu'aux pompiers.

Nous nous faisons un devoir de traduire l'article de la loi au sujet du droit de passage sur les rues et chemins, pour les voitures à feu en cas d'incendie: Bill No. 56. "Les officiers et hommes d'un département de feu d'une municipalité, d'une ville, d'un village ou d'un district, quand ils se rendent à un appel d'incendies avec les pompiers et autres appareils à feu, ont le droit de passage sur n'importe quel chemin, rue et ruelle et celui ou ceux qui délibérément ou par négligence empêchent ou retardent le passage ou la circulation des voitures à feu et autres appareils destinés à cet effet, sont passibles d'une amende de pas moins de vingt-cinq piastres (\$25.) et de pas plus d'un cent piastre (\$100.00)."
Le public devra donc faire tout son possible pour observer cette loi et éviter des désagréments.

Grande Reduction Au Magasin HAMMOND
Lundi Le 4 Aout, et Durera Tant Qu'il y aura de la Marchandise.

Ce qui se passe chez les notres dans la metropole canadienne

Ceux à qui on a confié l'administration de "LA COOPERATIVE COMMERCIALE ACADIENNE LIMITEE" pour l'année 1924
Une de nos oeuvres qui mérite d'être encouragée.



Conseil d'administration actuel de La Coopérative Acadienne, Limitée, tel qu'élu à l'assemblée générale des actionnaires tenue à Montréal le 14 avril dernier.
No 1, Hon. O.Turgeon, sénateur, président. No 2, Mgr J.A.Richard de Verdun, P.Q., président d'honneur. No 3, M.F.Savoie, vice-président, et gérant. No 4, M.M.P.Belliveau Jr., secrétaire-trésorier. No 5, M.J.M.Noel. No 6, M.J.A.Langis. No 7, M.N.T.Leger. No 8, M. E.J.Lebanc. Tous à l'exception de Mgr Richard sont directeurs de la compagnie. (Annonce)

De passage à la RIVIERE-DU-LOUP, faites faire votre PHOTOGRAPHIE chez:
ULRIC LAVOIE
Photographe.
207 rue Lafontaine
Essayez notre Service par maille, pour vos portraits de Kodac.

GRAND BAZAR
A ST-LEONARD
AU PROFIT DU COUVVENT
LES 3, 4 & 5 AOUT
REPAS SERVIS MIDIS ET SOIRS
SUR LE TERRAIN.

LA PIPE "SICANA" FAIT DES PROFITS
Tous les fumeurs de pipe aiment à essayer une nouvelle pipe, surtout si elle possède les caractéristiques voulues pour éliminer les déficiences communes à la plupart des pipes.
La "SICANA" est en bonne bruyère; elle possède une cartouche du tuyau contenant 6 cannelures d'aspiration, ce qui empêche toute la nicotine d'entrer dans la bouche. Ce procédé assure un tirage parfait, une fumée fraîche, brûlant doux. C'est une pipe fortement charpentée, facile à démonter et rapide à nettoyer.
Demandez-la à votre fournisseur. S'il ne l'a pas adressé-vous directement chez:
JOS. COTE Limitée
188 rue St-Paul, Québec.
Seuls agents au Canada. \$1.50 frais de poste payés.

Un Stock de \$12,000.00
Vendu
A GRAND SACRIFICE
DU 2 AOUT POUR 10 JOURS
Le prix de toutes ces marchandises sera coupé de plus que la moitié. C'est une vraie réduction que les temps durs nous obligent à faire pour obtenir de l'argent.
PROFITEZ-EN.

M. ABBIS
Edmundston, N. B.

DIMANCHE
LE 3 AOUT
GRAND PIQUE-NIQUE
SUR L'ILE DU LAC BAKER.
Il y aura un Train d'Excursion sur le Transcontinental qui partira de St-Léonard à 11 heures de l'avant-midi, sera à Edmundston à 12.30 heures et arrivera à toutes les stations pour prendre les passagers. Le retour se fera vers 7.30 heures du soir.
Le Train fera les Excursionnistes à la traversée de l'île. Un bon PONT de 350 pieds de long a été construit, sur lequel pourront passer les autos et les piétons pour se rendre sur l'île.
Ceux qui désirent ne pas emporter de lunch, pourront facilement s'en procurer sur le terrain, ainsi que des rafraichissement de toutes sortes.
La FANFARE d'Edmundston fera de la musique pendant tout le cours de l'Excursion.
Il y aura aussi une belle partie de "Base-Ball" ainsi que plusieurs autres amusements.
Ceux qui désireront acheter un lot sur résidence d'été voudront bien s'adresser à Denis Z. Daigle, propriétaire de l'île.